PÔLE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE

CHU de RENNES

Institut de Formation des Cadres de Santé

PROJET PEDAGOGIQUE

UNE APPROCHE ANDRAGOGIQUE

ANNEE 2021-2022

Une formation professionnelle et universitaire

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

Chapitre I – PRESENTATION DE L'INSTITUT 4

1.1 Rappel historique 4
1.2 Les partenariats 5
1.3 Les tutelles de l'IFCS 5
1.4 Le pôle de formation des professionnels de santé
1.5 Les missions de l'IFCS 6
1.6 Les valeurs de l'IFCS 7

Chapitre II –NOS ORIENTATIONS DE FORMATION 7

Chapitre III –LE PROJET DE FORMATION 9
3.1 Un profil de cadre de santé adapté aux évolutions 9
3.2 Les principes pédagogiques 10
3.3 Les stratégies pédagogiques 10

Chapitre IV –LE CONTENU DE LA FORMATION 12
4.1 Les enseignements théoriques 12
4.2 La politique de stage 13

Chapitre V –LES ÉVALUATIONS 16

Chapitre VI –CONCLUSION 16

INTRODUCTION

Ce document est le support de communication du projet pédagogique de l'IFCS de Rennes. Il a été élaboré par l'équipe permanente de l'IFCS. Il témoigne pour les étudiants et les différents partenaires de l'IFCS, des missions de l'institut et des orientations pédagogiques proposées aux futurs cadres de santé. Il précise le déroulé de la formation et les modalités d'évaluation qui permettent l'obtention du diplôme d'Etat de cadre de santé et du master AMOS (Management des organisations de Santé) de l'EHESP[1].

L'ambition de l'IFCS est de former des cadres de santé compétents, positionnés, ouverts et inscrits dans une dynamique d'innovation. Des cadres de santé engagés dans l'accompagnement des équipes autour de projets porteurs de sens, attentifs aux évolutions des besoins de santé des usagers, ouverts et constructifs dans les collaborations et en capacité d'accompagner de manière anticipée et coordonnée les changements des organisations.

L'IFCS dynamise son projet pédagogique en s'appuyant sur des orientations nouvelles, des méthodes pédagogiques innovantes et des dispositifs d'apprentissage social et collaboratif.

[1] https://www.ehesp.fr/formation/formations-diplomantes/master-analyse-et-management-des-organisations-de-sante/

1- PRESENTATION DE L'INSTITUT

L'IFCS fait partie du pôle de formation des professions paramédicales inauguré en juin 2017. Il est situé sur le site de Pontchaillou au CHU de Rennes. Il est agréé depuis 2007 pour la formation cadre des 14 professions paramédicales. L'institut bénéficie des ressources du pôle de formation (Espace numérique de travail, centre de documentation, salle de simulations, salle de cours).

L'accueil à l'IFCS se fait au 2ème étage du bâtiment.

1.1 – Rappel historique

L'institut de formation des cadres de santé a été créé en 1975 sur l'hôpital de Rennes.

L'IFCS a réintégré les écoles du CHU en 2012 et est une entité du pôle formation créé en 2016.

Equipe permanente de l'IFCS :

- Directrice coordinatrice du pôle formation : Mme Marielle BOISSART,
- Responsable de filière : M. Eric DESEVEDAVY
- Assistantes : Mme Marylène BREGEON DAUVERGNE et Mme Sylvie PIROT.

Equipe universitaire de l'EHESP :

- Responsable pédagogique : Carl ALLEMAND Professeur en Ressources Humaines Institut du Management EHESP
- Coordinateur pédagogique : Bruno Cotard

1.2 – Les partenariats

- **L'université :**
  - **l'EHESP** (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique) a conclu un partenariat avec l'IFCS permettant de suivre les enseignements du Master 2 AMOS (management des organisations de santé) et d'obtenir le diplôme. Les enseignements de gestion RH, management, gestion finances et budget sont suivis avec les étudiants[2] de l'EHESP,

Les échanges avec les autres étudiants du Master enrichissent les réflexions et développent des collaborations diverses.

Ce partenariat offre la possibilité aux étudiants de valider un diplôme universitaire en plus du diplôme cadre.

- **L'IFCS** conventionne avec de nombreux terrains de stage (établissement de santé, établissement médico sociaux, instituts de formation) en région Bretagne et hors Bretagne.
- Le PFPS est par ailleurs titulaire de la charte Erasmus +

[2] Lire partout étudiant-étudiante

1.3 – Les tutelles de l'IFCS

- **L'Agence Régionale de Santé :**
  - Le directeur de l'ARS ou son représentant :
    - Contrôle l'organisation des conditions d'admission, la scolarité, le contenu et l'organisation pédagogique,
    - Préside le conseil technique,
    - Emet un avis au niveau du Conseil Régional pour l'agrément de l'IFCS et la nomination du Directeur,
- **La Direction régionale des sports et de la cohésion sociale :**
    - Délivre les diplômes,
- **Le Conseil régional :**
    - Depuis la loi de décentralisation d'août 2004, la Région a des missions relatives aux formations sanitaires et sociales. L'agrément de l'IFCS et de son Directeur, le versement des dotations de fonctionnement font partie de ses missions,
- **Le Centre hospitalier Universitaire de Rennes :**
  - Le CHU de Rennes offre une capacité d'hospitalisation de 1858 lits et places répartis sur 5 sites. 16 pôles d'activités sont constitués et 8400 professionnels dont 700 médecins seniors travaillent au CHU.
  - L'IFCS est adossé au CHU de Rennes. Le CHU, en tant qu'organisme gestionnaire participe au conseil technique de l'IFCS.
  - Le CHU de Rennes a finalisé son projet d'établissement et a débuté son plan de restructuration dont la finalité est une reconstruction à l'horizon 2026.
  - Le CHU de Rennes fait partie du GHT Haute Bretagne
- **Le Groupement Hospitalier de Territoire**
  - Le GHT Haute Bretagne a été créé par arrêté de l'ARS au 1er juillet 2016 : 11 établissements publics de santé engagés au service de la population du territoire.
  - Le projet du pôle de formation s'inscrit dans ces nouvelles coopérations.

1.4 - Le pôle de formation

Le pôle de formation des professionnels de santé (PFPS) regroupe 10 filières de formation de niveaux 3 à 7[3]. Sa gouvernance est traduite par une coordination générale assistée d'une adjointe et de deux comités de pilotage (gestion et projet).Le PFPS s'est doté d'un projet stratégique fédérateur en 2017

[3] 2 formations de niveau 3, 1 formation de niveau 4, 2 formations de niveau 6 Licence et 5 formations de niveau 7 Master

à partir de 6 axes fondateurs. L'un d'eux concerne la vie étudiante et inscrit donc chaque étudiant du pôle dans les actions du projet.

L'originalité du pôle relève de sa création autour d'un projet pédagogique partagé, basé sur l'inter professionnalité et le développement de la recherche. De plus en plus d'actions menées en inter filières soutiennent ce projet. Pour les étudiants cadres de santé, elles portent sur :

- la recherche
- la question de l'intégration des IPA dans les unités et le rôle du cadre
- les collaborations de travail

1.5 – Les missions de l'IFCS

L'arrêté du 18 août 1995, relatif à la formation des cadres de santé, définit les missions de l'IFCS :

- **Offrir une formation initiale des cadres de santé de proximité :**

L'IFCS de Rennes a la volonté d'inscrire les étudiants dans un cursus de formation professionnalisant et certifiant. La formation de 10 mois à l'IFCS prépare au diplôme de cadre de santé destiné au management des équipes des établissements hospitaliers et sanitaires et à la formation des professionnels de santé paramédicaux.

L'IFCS propose une formation visant l'opérationnalité nécessaire à un exercice quotidien, la capacité à prévoir, rendre compte efficacement et négocier avec argumentation. Les étudiants développent des aptitudes relationnelles et élaborent une posture professionnelle valorisant un positionnement à la hauteur de leurs responsabilités dans les établissements de soins ou de formation. Les stages prennent toute leur place dans le dispositif de formation. Ils sont l'objet d'apprentissages expérientiels et de compréhension de l'organisation des nouveaux territoires de santé (stage en secteur médicosocial et sanitaire).

- **Participer à des missions de formation continue et d'adaptation à l'emploi de l'encadrement :**

Préparation aux concours paramédicaux de niveau Master

- **Participe à des missions de recherche et de conseil**

Les étudiants des instituts et écoles du pôle de formation sont initiés à la démarche de recherche en lien avec le passage à l'université des professions paramédicales. Des recherches actions sont menées en partenariat avec des terrains de stage. Les formateurs du pôle participent à des projets de recherche.

Des recherches sont initiées au sein même des dispositifs de formation.

1.6 - Les valeurs de l'IFCS

Les valeurs de l'IFCS de Rennes sont le respect, la confiance, la loyauté :

- Le respect pour la considération portée aux autres et à soi-même,
- La confiance pour la sincérité et la confidentialité des échanges,
- La loyauté pour la probité et la tenue des engagements.

2- NOS ORIENTATIONS DE FORMATION

La finalité de notre formation est d'inscrire les étudiants dans un parcours de formation professionnalisant et certifiant, au service de la qualité de soins.

Ainsi l'IFCS de Rennes opte pour :

- **Une formation permettant un positionnement et une identité professionnelle affirmée dans une vision prospective et transversale de la fonction**

Nous repérons aujourd'hui de nombreux facteurs d'évolution qui impactent la fonction de cadre de santé et qui conditionnent nos choix pédagogiques dans le dispositif de formation. Des mutations sociétales impliquant l'évolution des pratiques soignantes, de formation, de management, d'organisation du travail, de GRH.

Nous notons la singularité de la place des cadres de santé quel que soit le lieu d'exercice :

- En proximité des équipes, des patients et de leurs proches,
- Au carrefour des différentes logiques économiques, sanitaires, médicales, administratives…,
- Dans l'accompagnement des changements dans un contexte marqué par l'incertitude.

Dans le champ de ses compétences, le positionnement professionnel et la responsabilité du cadre de santé se déclinent dorénavant :

- Dans de nouveaux modes de prise en charge des patients (parcours patients, patients-experts, virage ambulatoire…). Cela signifie de nouvelles organisations de soins, de nouvelles prestations, des nouveaux métiers et un management innovant,
- dans des nouveaux designs d'organisations qui font appel à des fonctions de coordination renforçant ainsi la nécessité de développer les collaborations et de promouvoir l'inter professionnalité,
- dans la mise en œuvre de dispositifs de formations intégrant formation initiale et continue autour du concept de « formation tout au long de la vie ». De même, les évolutions liées à l'apport des neurosciences et au développement du numérique sont prises en considération dans les stratégies pédagogiques.

- **Une formation permettant la compréhension des problématiques complexes du terrain et une expérimentation dans une stratégie d'exercice du métier**

Au niveau organisationnel, les attendus d'un cadre de santé prennent en compte les transformations des politiques de Santé Publique tout comme ils posent des exigences en matière de ligne managériale avec une orientation attendue vers une acculturation forte à la gestion des risques, une optimisation des interfaces professionnelles et le développement d'une réflexion environnementale. Il s'agit de tenir compte du réel et de proposer des plans d'actions pragmatiques.

- **Une formation permettant de traduire dans sa posture professionnelle son expertise de référent métier et à la fois sa fonction d'animateur de projet afin de fédérer autour du sens de l'action**

La conduite de projet et l'accompagnement aux changements traduisent de façon emblématique l'action du cadre de santé, les enjeux actuels demandent une performance relationnelle dans les domaines de la communication, de la pédagogie et de la négociation auprès des équipes pluri-professionnelles : « Travailler ensemble et faire travailler ensemble ».

- **Une formation proposant un parcours diplômant, certifiant et individualisé**

Au niveau individuel, l'étudiant est inscrit dans une logique de formation professionnelle tout au long de la vie, c'est-à-dire qu'il a des acquis et un projet d'évolution de carrière. Il a de ce fait à construire son propre parcours de formation. Il s'invite en même temps dans des logiques de mobilité, de transversalité et de territorialité qui le conduiront à se former pour s'adapter. Le développement d'une posture réflexive l'inscrit dans une dynamique d'évolution. L'acquisition de nouveaux diplômes valident les nouvelles compétences et ouvrent des perspectives.

- **Une formation proposant des stratégies pédagogiques innovantes**

Chaque étudiant a accès à un espace numérique de travail (ENT) avec une plateforme de formation pour des séquences pédagogiques elearning , des outils de communication et de stockage de données et des outils de production collaboratifs.

Le PFPS est doté d'un centre de simulation en santé permettant aux étudiants de travailler sur des scénarios de situations professionnelles.

3 LE PROJET DE FORMATION

3.1 – Un profil de cadre de santé adapté aux évolutions

- **Des compétences managériales reconnues**

Les compétences travaillées en formation prennent appui sur le référentiel de compétences validé par la DGOS en 2012 et inscrites sur France Compétences[4]. Nous retenons la déclinaison suivante mettant en évidence une activité de prise de décision inhérente aux responsabilités du cadre de santé.

Référentiel de compétences du cadre de santé responsable de secteur d'activités de soin ou formateur de professionnels de santé :

1. Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin et de formation,
2. Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin et de formation,
3. Manager des équipes pluri professionnelles,
4. Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle,
5. Contrôler et évaluer les activités et les compétences,
6. Conduire une démarche qualité et de gestion des risques,
7. Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche,
8. Communiquer, transmettre les informations et rendre compte,
9. Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins pour la formation initiale et continue,
10. Prendre des décisions dans son champ de responsabilités.

Ces 10 compétences sont transverses aux activités pédagogiques et managériales. Il importe en effet pour les futurs cadres d'être en capacité de mettre en œuvre ces compétences quel que soit leur lieu d'exercice et leur évolution professionnelle. Ainsi, l'IFCS de Rennes a opté pour une valorisation des enseignements pédagogiques en proposant une formation de formateur en Simulation.

- **Des aptitudes professionnelles affirmées**

L'adaptation du métier au contexte invite le professionnel cadre à être :

- Inscrit dans un collectif professionnel
- Interactif dans son environnement
- Réflexif dans sa pratique
- Pionnier dans la conduite du changement
- Expert en communication

[4] https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34818/

- Intégratif et réaliste dans ses propositions d'actions

La formation dispensée à l'IFCS met ainsi en œuvre les principes suivants pour favoriser le développement des compétences et aptitudes citées précédemment.

3.2 – Les principes pédagogiques

L'IFCS de Rennes organise les enseignements selon les principes suivants :

- Le partenariat universitaire développe la multi référentialité. Il permet une lecture plurielle des situations, des analyses référencées et contribue à l'acquisition d'un réseau professionnel efficace,
- Des enseignements dispensés en inter professionnalité et des conférences communes à l'ensemble des étudiants du pôle favorisent le développement des collaborations professionnelles.
- Un parcours de stage individualisé favorise la projection professionnelle et ouvre les partenariats,
- L'approche par compétences est développée par la mise en lien des enseignements avec les situations de travail, vécues ou expérimentées et l'analyse de la pratique professionnelle,
- Le développement de l'autonomie dans les apprentissages est requis afin de favoriser l'adaptabilité tout au long de la vie professionnelle. Dans une approche socio-constructiviste, nous soulignons le caractère individuel et actif de tout apprentissage. Il est attendu de l'étudiant l'implication réfléchie dans sa formation,
- L'organisation des activités pédagogiques vise à développer chez l'étudiant un engagement professionnel qui permet de prendre la mesure du périmètre des responsabilités,
- L'utilisation de méthodes pédagogiques diversifiées et innovantes (école inversée, enseignement par simulation, e-learning) optimise les apprentissages et permet d'expérimenter les nouvelles pratiques en enseignement. Le pôle de formations des professionnels de santé constitue une ressource formative parce qu'il est inscrit dans le CHU et le GHT, qu'il est terrain de stage et qu'il s'inscrit dans une dynamique d'innovation.

3.3 – Les stratégies pédagogiques

- **Les stages : inscription dans le monde professionnel**

L'immersion de l'étudiant dans le monde socio-professionnel en complément des enseignements permet de contextualiser les savoirs et de faire des liens entre connaissances et mise en activité en situation réelle. L'étudiant réalise des activités managériales ou pédagogiques, accompagné par son maître de stage et son tuteur. Une politique de stage est définie.

- **L'alternance pédagogique**

L'alternance enseignement / stage s'inscrit dans un projet de formation construit autour des expérimentations possibles pour l'étudiant. Les enseignements en lien avec les modules sont dispensés avant les stages. Le lieu de stage est mis à profit pour expérimenter des pratiques managériales et analyser à distance la mise en œuvre des compétences en situation.

- **L'analyse de situations professionnelles : ancrage dans la réalité professionnelle**

La formation en alternance donne matière à des analyses de situations professionnelles. Elles favorisent la compréhension des éléments de complexité et l'identification des processus de décisions.

La formation a pour finalité d'amener l'étudiant à devenir un praticien autonome et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser les situations de travail, de faire preuve de discernement, de prendre des décisions et de piloter les actions qui en découlent.

En adoptant une posture réflexive et en intégrant une démarche d'analyse de pratiques professionnelles, l'étudiant prend conscience de ses cheminements et des interactions qu'il suscite. Il structure sa pensée et ajuste son regard vers les personnes. Il se questionne sur le sens, développe ses compétences et en optimise la transférabilité.

- **Le dispositif d'accompagnement par un référent métier**

L'accompagnement par un cadre de santé en exercice éclaire le projet professionnel de l'étudiant. Le cadre réfèrent métier fait le lien entre les objectifs d'apprentissage de l'étudiant et les compétences attendues du cadre de santé qu'il sera bientôt. Il invite aux questionnements et enrichit les échanges d'expériences vécues. Les ancrages en lien avec les réalités de terrain favorisent l'inscription dans des projections concrètes et donnent sens à des choix et orientations de l'étudiant.

- **Le travail individuel de mémoire**

La réalisation du mémoire s'inscrit dans un véritable projet qui débute dès le premier mois de formation. Les enseignements sont articulés dans une progression logique qui permet à l'étudiant de faire des liens et de s'inscrire dans une démarche de professionnalisation. L'étudiant est invité à investir une posture de chercheur dans une perspective d'évolution et d'amélioration des pratiques

managériales, pédagogiques, soignantes. Il est accompagné dans cette démarche par son directeur de mémoire.

4 LE CONTENU DE LA FORMATION

4.1 – Les enseignements théoriques

Les enseignements sont dispensés en partenariat avec l'EHESP.

L'EHESP, et plus précisément l'Institut du Management est notre partenaire sur le Master AMOS : Analyse et Management des Organisations de Santé, Mention de Santé Publique. Les cours sont communs aux autres étudiants du Master AMOS. Ils ont lieu à l'EHESP le plus souvent.

Les objectifs du Master AMOS :

- Identifier les enjeux, l'organisation et les modes de régulation en santé,
- Maîtriser les principaux outils de gestion nécessaires au management des établissements et services de santé,
- Développer des compétences en analyse et recherche dans le champ du management et de la santé.

Les cours dispensés à l'IFCS s'articulent avec les enseignements de l'EHESP pour constituer les 6 modules de formation conformément à l'arrêté de 1995. Les enseignements IFCS visent en priorité l'opérationnalité. C'est-à-dire que les étudiants mettent en pratique à l'occasion de travaux de groupes, de travaux dirigés, des séances de simulation et de jeux de rôles les enseignements reçus.

Les intervenants sont sollicités pour leur expertise et leur connaissance du terrain (Directeur de soins, Directeurs d'établissement, médecins, coach …).

Le calendrier de formation et la déclinaison du contenu des modules sont consultables en annexe (1 et 2).

Les modules théoriques

- Module 1 : Initiation à la fonction de cadre
- Module 2 : Santé publique
- Module 3 : Analyse des pratiques et initiation à la recherche
- Module 4 : Fonction d'encadrement
- Module 5 : Fonction de formation
- Module 6 : Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels

4.2 – La politique de stage

Les stages sont l'occasion de développer la professionnalisation des étudiants.

La professionnalisation s'élabore sur les 3 éléments suivants :

- L'individu (ses aptitudes personnelles, ses savoirs antérieurs),
- Les situations professionnelles inscrites dans un contexte spécifique (situations managériales),
- Les situations de formation à visées professionnelles (tutorat et réflexivité).

Les stages doivent donc permettre à l'étudiant :

- De comprendre les environnements de travail et les éléments de complexité,
- De mobiliser ses connaissances pour donner du sens aux situations rencontrées,
- De pratiquer, mettre en œuvre et évaluer techniques et méthodes en situation professionnelle,
- De prendre des responsabilités progressivement et de développer son autonomie,
- D'intégrer des normes et codes sociaux collectifs, constitutifs de l'identité professionnelle cadre,
- De développer une appartenance à un groupe professionnel et à des réseaux,
- De construire des collaborations professionnelles notamment dans le champ sanitaire et médicosocial.

L'organisation des stages s'appuie ainsi sur les principes suivants :

- **Les stages sont qualifiants**

Les stages ont lieu dans des établissements publics et privés. Des rencontres entre les Directeurs de soins des différents établissements et l'IFCS ont permis de répertorier les terrains de stage adaptés pour accueillir des étudiants cadre. C'est-à-dire des services mettant à disposition des situations professionnelles représentatives de l'exercice cadre, des cadres volontaires et investis dans le tutorat d'étudiants cadre. Les cadres engagés dans l'accueil des étudiants partagent avec l'IFCS les objectifs de stage et les modalités d'évaluation. Des temps communs sont organisés avec l'IFCS et les professionnels de terrain pour préparer l'accueil des étudiants, suivre leur progression et évaluer en fin d'année le partenariat. Des évaluations par les professionnels qui accueillent et les étudiants qui réalisent les stages sont réalisés à chaque fin de stage afin de mettre en évidence des axes d'amélioration à partager.

La liste des terrains de stage qualifiés est consultable à l'IFCS. Les étudiants peuvent proposer des stages autres, ils seront alors étudiés par l'IFCS pour validation selon les critères de qualification énoncés précédemment. Les étudiants sont informés en début d'années des modalités d'attribution d'un stage hors liste.

- ## Le parcours de stage est construit avec l'étudiant

Le parcours de stage de l'étudiant est individualisé, il répond aux impératifs de l'arrêté de formation tout en donnant des possibilités d'ouverture selon les objectifs de l'étudiant et les modalités définies précédemment.

Le parcours de stage est finalisé par un cadre supérieur de l'IFCS en fonction des axes de progression de l'étudiant. L'élaboration anticipée du parcours de stage permet de le préparer au mieux.

L'IFCS de Rennes a fait le choix de positionner le stage du module 1 en secteur médicosocial et de regrouper les stages des modules 4 et 6 afin de permettre de réaliser ces deux stages sur un même lieu et de pouvoir s'intégrer plus longuement dans un stage s'il le souhait.

- ## La préparation des stages favorise l'intégration des étudiants

Chaque stage est préparé de manière anticipée (1 à 2 mois avant) afin que le cadre de l'unité et l'étudiant puisse repérer à l'avance les situations professionnelles les plus à même de permettre à l'étudiant de progresser en fonction des activités du service et des objectifs de l'étudiant. Ils peuvent ainsi ensemble, définir des activités managériales dans le cadre de projet en cours ou à construire.

L'étudiant est responsable de la prise de contact avec le tuteur de son stage.

Intitulé du stage	**visée**	**durée**	**lieux**
Stage n°1 Module 1 Initiation à la fonction de cadre	Comprendre les parcours de santé des usagers. Identifier les réseaux de santé et les coopérations professionnelles	3 (2 +1) semaines 105 heures	Secteur médico-social 2 semaines Stage recherche 1 semaine
Stage n°2 Module 5 Fonction de formation	Identifier les champs d'exercice du cadre en formation et déployer les partenariats écoles / terrain	3 semaines 140 heures	« établissement de formation sanitaire ou social »
Stage n°3 Module 4 Fonction d'encadrement	Préciser le contexte d'exercice des cadres et identifier les pratiques managériales en situation. s'initier aux outils et méthodes de management	3 semaines 105 heures	« établissement sanitaire ou social ».
Stage n°4 Module 6: Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnel	Développer l'opérationnalité en exercice professionnel cadre Finaliser l'élaboration d'une posture cadre ***Possibilité de réaliser un stage prolongé (stage n°3 et stage n°4) dans le même service pour s'engager dans une gestion de projet***	4 semaines 140 heures	« soit en établissement sanitaire ou social, soit en établissement de formation, soit en structure de santé publique »

Total : 4 stages	**Professionnalisation et opérationnalité**	**13 semaines de stage** **455 heures**	**Secteurs diversifiés dans un parcours de stages individuel porteur de sens**

- ## L'accompagnement de l'étudiant est vecteur de professionnalisation

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité, d'un maître de stage et d'un tuteur de stage cadre de santé.

- Le maître de stage :

Professionnel, Directeur, cadre supérieur ou cadre de santé, il est responsable de l'organisation du stage : démarche d'accueil, suivi du présentéisme. Il met en place les moyens nécessaires à l'encadrement : nomme un tuteur qui assure des fonctions d'encadrement ou de formation.

- Le tuteur :

Professionnel central dans l'accompagnement des étudiants en stage, c'est un cadre expérimenté Il représente la fonction pédagogique du stage : supervision des objectifs, mise à disposition de moyens pour favoriser les apprentissages. Ainsi, Il accompagne l'étudiant et évalue sa progression. Il facilite l'accès aux différents moyens de formations proposés techniques et humains: mise à disposition de documents, rencontre avec des personnes ressources. Il fixe des entretiens de suivi, prévoit des temps d'échanges autour des problématiques rencontrées pendant le stage.

Il assure des relations spécifiques avec le formateur référent du stage. Il propose des solutions en cas de difficultés.

Les formateurs de l'IFCS sont en lien avec les tuteurs de stage et peuvent être amenés à se déplacer sur les stages.

L'accompagnement pédagogique permet à l'étudiant de construire son parcours de formation sur les bases de ses besoins de formation, sur les choix qu'il est amené à réaliser, sur son autoévaluation dans le cadre d'analyse de la pratique professionnelle et des acquisitions des connaissances et compétences.

La formation en alternance donne matière à des analyses de situations professionnelles. Elles favorisent la compréhension des éléments de complexité et l'identification des processus de décisions.

- ## L'évaluation est formative (portfolio) et normative (feuille de stage)

- Évaluation formative :

Un portfolio est mis à disposition de l'étudiant. Cet outil lui permet de consigner les situations professionnelles rencontrées et de mettre en évidence les activités qu'il a réalisées. L'analyse de la manière dont il a conduit ses activités tant sur le fond que sur la forme développe sa réflexivité .L'étudiant aura la possibilité ainsi de suivre ses acquisitions tout au long de l'année à partir de ce portfolio et de le présenter à des référents métiers qui accompagneront de conseils son projet de formation.

- Évaluation normative :

Les stages participent à la validation des modules 1, 4, 5 et 6. L'évaluation porte à la fois sur les appréciations des professionnels du stage (maître de stage et référents tuteur) à partir de la tenue du portfolio et d'une feuille d'évaluation basée sur l'acquisition des compétences de cadre.

L'IFCS réalise un bilan des stages auprès des étudiants et des professionnels de terrain pour faire évoluer au mieux le partenariat.

5 LES EVALUATIONS

Les évaluations sont organisées conformément aux prescriptions de validation des 6 modules pour le diplôme de cadre de santé et de celles des UE (Unités d'Enseignement) permettant l'obtention du Master AMOS. Les évaluations sont communes pour certaines afin de limiter le nombre d'épreuves.

Les stages participent à la validation des modules de l'IFCS.

Des épreuves de revalidation sont organisées si besoin selon les modalités règlementaires.

Il est possible d'obtenir le diplôme de cadre sans valider toutes les UE du Master.

Le calendrier des évaluations est fourni en annexe 3.

6 CONCLUSION

Le projet pédagogique de l'IFCS de Rennes est ambitieux et innovant. Il dimensionne les compétences des cadres de santé aux exigences attendues aujourd'hui vis-à-vis des managers en responsabilité dans les secteurs sanitaires et médicosociaux et des directeurs d'établissements de formation.

L'équipe de l'IFCS et plus largement du PFPS de Rennes s'inscrit dans une démarche qualité pour évaluer le dispositif de formation et le faire évoluer pour répondre au mieux aux attentes des étudiants cadre et des structures qui les intègrent comme collaborateurs.